

ADP : genèse d'une privatisation entre copains

 marianne.net/debattons/billets/adp-genese-d-une-privatisation-entre-copains

Benjamin Beauchu , *Marianne.net*, 11 septembre 2019

La privatisation d'ADP est l'un de ces moments où la corruption morale de toute une caste dirigeante se dévoile au grand jour, la pudeur et la prudence, qui empêchaient jusque-là que de trop grands scandales n'éclatent, ayant fini par s'étioler. Le cœur de cette caste est composée de représentants de la très haute fonction publique, celle issue des grands corps ou des directions prestigieuses de Bercy, qui brade maintenant le patrimoine des Français pour son intérêt propre au lieu de défendre l'intérêt général.

Les artisans de la privatisation

Revue de détail. Au premier rang des acteurs de cette privatisation, Alexis Kohler, ancien directeur de cabinet d'Emmanuel Macron à Bercy – où ce dernier avait déjà tenté deux fois en vain de privatiser ADP – et actuel secrétaire général de l'Élysée. C'est lui qui aurait imaginé de transformer la société en concession. Chargé des transports au sein de l'Agence des participations de l'État, il a siégé au conseil d'administration d'ADP de 2010 à 2012 ; il a été négociateur avec la directrice de cabinet de Ségolène Royal – une certaine Élisabeth Borne – de l'accord passé en 2015 entre l'État et les sociétés autoroutières ayant débouché sur une hausse des tarifs toujours plus importantes entre 2019 et 2023 ; il a fait l'objet de deux plaintes pour "prise illégale d'intérêts" et "trafic d'influence" de la part de l'association de lutte contre la corruption Anticor, étant lié à la famille italienne Aponte, propriétaire de MSC - numéro 2 mondial du transport de marchandises par navire porte-conteneurs et l'un des plus gros client des Chantiers de Saint-Nazaire. Dans ces conditions, Alexis Kohler est-il en situation de défendre l'intérêt général face aux intérêts particuliers ?

Lire aussi Privatisation d'ADP : il faut inscrire les services publics dans la Constitution
Autre figure, cette fois-ci au Parlement, le député Roland Lescure, président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, et qui fut rapporteur général de la loi Pacte où figurait la privatisation d'Engie, de la Française des Jeux et d'ADP. Avant son élection, Roland Lescure dirigeait un fonds de pension nord-américain qui doublé sous sa direction les investissements dans les paradis fiscaux (14 milliards en 2016 dans les îles Caïman, 3,3 milliards en Suisse, 2,5 milliards aux Bermudes et 1 milliard aux Îles Vierges) et qui pourrait devenir actionnaire d'ADP, et l'est peut-être même déjà anonymement. Le fonds de pension a en effet ouvert un bureau en France spécialisé dans les infrastructures. Pour quelle raison ?

Même chose chez les "petites mains" : Aigline de Ginestous, énarque, ancienne de chez Rotschild et ayant participé à la levée de fonds d'Emmanuel Macron, était la collaboratrice de Roland Lescure avant de devenir cheffe de cabinet d'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des finances. Cette

dame, outre ses multiples talents, fait encore preuve d'une grande franchise lorsqu'elle déclare, selon des propos rapportés par Mediapart : *"Heureusement, il y avait l'affaire Benalla. On craignait que la procédure d'indemnisation que nous avons prévue pour la privatisation d'ADP soulève des oppositions. En fait, les députés ont à peine regardé. Tout est passé sans problème."*

Mais c'est encore à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), qui gère les intérêts de la collectivité dans le secteur marchand et financier que l'on trouve les figures les plus intéressantes du mélange des genres – la CDC qu'a dirigée de 2007 à 2012 l'actuel PDG d'ADP, nommé par François Hollande sur le conseil de Bernadette Chirac, Augustin de Romanet. Ancien des cabinets ministériels chiraquiens après 1995 (Alain Madelin, Jean Arthuis, Jean-Pierre Raffarin), il devient secrétaire général adjoint de l'Élysée en 2005. A la CDC, il a montré une capacité à défendre l'intérêt général toute relative : il a autorisé les cadres dirigeants de la filiale CDC Entreprise à se partager un pactole de 7 millions d'euros entre 2007 et 2012 sous la forme d'une distribution d'actions gratuites, sans aucune justification et a couvert le contrat de complaisance au profit du très sarkozyste Alain Bauer pour un montant de 200 000 euros pour quelques notes sur les risques sécuritaires dans le monde et en France – notes parfaitement inutiles. On comprend qu'il milite maintenant pour la privatisation.

La caste a son banquier. Pour être conseillé sur ce dossier, le Gouvernement a choisi la filiale parisienne de Bank of America dirigée par un ami du président, Bernard Mourad, ancien dirigeant d'Altice...

La CDC dont Antoine Gosset-Grainville, inspecteur des finances comme son ami le président, a été le directeur général adjoint en charge de la stratégie, des finances, des participations et de l'international de 2010 à 2012 avant d'en assurer la direction générale par intérim après le départ d'Augustin de Romanet. Conseiller du grand dérégulateur Pascal Lamy de 1999 à 2002 et chef de cabinet de François Fillon de 2007 à 2010, il a fondé en 2013 le cabinet BGDS Associés qui a accueilli Emmanuel Macron quelques semaines avant qu'il soit nommé Ministre de l'Economie par Manuel Valls. Ce cabinet défend notamment les intérêts privés face aux autorités de régulations – facile quand, au cabinet de François Fillon, on a supervisé la nomination de leurs membres ! – mais il conseille aussi l'État pour la catastrophique privatisation de l'aéroport de Toulouse-Blagnac au profit d'un actionnaire chinois pirate, pilotée par Emmanuel Macron et terminée en 2016. Il a participé à une cession de bloc d'ADP. De l'aveu même du très sérieux site legal500, *"Le cabinet est le conseil privilégié de grandes entreprises concernées par les récentes réformes du secteur public entreprises par le Président Emmanuel Macron. EDF, SNCF, La Poste et ADP sont clients"*. Quel rôle exact Antoine Gosset-Grainville joue-t-il dans cette privatisation ?

Lire aussi ADP : "Intellectuels engagés, nous appelons à signer pour le référendum"

La CDC dont Serge Grzybowski, ancien conseiller de Chirac, a dirigé la filiale immobilière, Icade – qu'il a transformé en foncière privée hautement spéculative privilégiant les plus-values rapides plutôt que l'intérêt général en vendant 40 % du patrimoine de la CDC, soit

34.000 logements. Mais M. Grzybowski ne s'oublie pas : il s'est fait attribuer en 2006 35 350 stock-options en janvier 2008 puis 40 000 en août de la même année, qu'ils a levées en 2014 pour un bénéfice total de 1,5 million d'euros ; il s'est arrangé pour percevoir 729 000 euros en 2012 et 584 000 euros en 2013 – bien au-dessus du maximum de 450 000 euros annuels fixés par le Président Hollande ; il s'est fait attribuer un parachute doré de 900 000 euros en avril 2011, dont il n'a pas pu finalement profiter – le tout avec la bénédiction d'Augustin de Romanet. Où exerce aujourd'hui ce brillant sujet ? Il est directeur immobilier d'ADP. Si le foncier de cette entreprise représente aujourd'hui 8 000 hectares, combien en restera-t-il après le passage de cet Attila de l'immobilier ?

Petits comptes entre amis

La caste a son banquier. Pour être conseillé sur ce dossier, le Gouvernement a choisi la filiale parisienne de Bank of America dirigée par un ami du président, Bernard Mourad, ancien dirigeant d'Altice – cette entreprise de Patrick Drahi à qui Emmanuel Macron a donné un petit coup de pouce pour le rachat de SFR. Où M. Mourad exerçait-il avant ? A partir de 2015 il présidait officiellement la branche Altice Media Group qui comprend *Libération*, la chaîne internationale basée en Israël *i24news*, *BFM TV*, *L'Express*, *L'Expansion*, *L'Etudiant*, *Atmosphères*, *Maisons côté Sud*, *Studio Ciné Live*... avant de se mettre au service d'Emmanuel Macron pour sa campagne électorale.

La caste a aussi ses thuriféraires – même s'ils n'avouent pas toujours leur intérêt dans l'affaire. Asterés, l'entreprise de Nicolas Bouzou, qui a signé une tribune le 15 avril au *Figaro* compte ADP parmi ses clients. Les professeurs de droit Olivier Duhamel et Nicolas Molfessis, qui ont signé une tribune le 14 mai dans *Le Monde* contre le référendum d'initiative partagée (RIP) sont respectivement avocat associé au cabinet Veil-Jourde – dont ADP est client notamment pour une affaire de marché public douteux – et secrétaire du club des juristes, un *think tank* où l'on peut croiser Augustin de Romanet, qui vient d'adhérer, mais aussi le secrétaire général du Gouvernement Marc Guillaume qui a tenté de faire annuler le RIP, ou le professeur Denys de Bechillon, pour qui l'Etat est une "entité de fiction" – ce que n'est sans doute pas Vinci, pour qui il fait du lobbying devant le Conseil Constitutionnel. L'économiste Jean-Marc Daniel, qui a signé une tribune dans *Le Monde* le 12 juin, dirige la revue *Sociétal*, financée par l'Institut de l'Entreprise dont ADP et Vinci figurent parmi les donateurs. Thomas Juin, auteur le 21 juin d'une tribune pro-privatisation publiée dans *Le Monde*, se revendique président de l'Union des Aéroports dont ADP fait partie des sponsors.

Cette privatisation inédite – même Margaret Thatcher avait veillé à séparer Heathrow et Gatwick pour éviter le monopole – dont tout esprit normalement constitué voit bien qu'elle est en contradiction totale avec l'intérêt général, est bel et bien le révélateur de la complicité d'une caste prédatrice qui ne s'embarrasse plus de discrétion. Espérons que le RIP mette vite un coup d'arrêt à leur impudence.

Lire aussi Référendum ADP : qui a signé et qui s'en fout ? Sociologie du RIP